

4-2 C Additional Comments on:

- **The 2020 Financial Statements**
- **The current Financial Year 2021**
- **The Three-Year Budget 2021-2024**

1/ 2020 FINANCIAL STATEMENTS

- The 2020 financial statements were presented to the Board on March 9, 2020.
- Fiscal 2020 ended at breakeven, with a net profit of €5,758 (compared to €81,426 last year).
- The COVID pandemic had a moderate impact on the 2020 financial statements since it only started in March 2020, i.e. after the renewal of annual membership dues: the amount of annual dues paid by National Committees for 2020 is therefore nearly stable, at 439,830€ (compared to 446,845€ in 2019). For the record, our members' annual dues represent about 45% of our unrestricted resources.
- In addition, as most activities have been slowed down or postponed, the pandemic had the effect of reducing purchases and other external expenses: all of these expenses amount to 850,969€ in 2020 (versus 885,100€ in 2019).
- Personnel expenses were also well contained in 2020 as they amounted to 454,506€ compared to 465,886€ in 2019.
- Thanks to the generosity of the French government, which allows us to occupy pleasant premises on the site of the Médiathèque de l'architecture et du patrimoine free of charge, only the maintenance and upkeep expenses are our responsibility (i.e. 42,454€ in 2020).
- It should also be noted that the pandemic has led to the postponement of the expected appeal judgement in a legal action by an employee who was dismissed in 2018. The exceptional provision of 81,000€ that had been made to cover this risk has therefore been maintained.

2/ FISCAL YEAR 2021

- The effects of the health crisis will have a greater impact on the 2021 financial statements.
- As of today, our forecast is indeed that we may end the year 2021 with a negative balance of 50,000€ to 100,000€.
- This deficit is mainly the result of 2 factors, the decrease of membership fees first and the postponement of some projects or the slowdown of other activities on the other hand.
- As regards membership fees, received contributions as of today are about 15% lower than last year at the same time. This is a substantial shortfall even if we hope it to be, at least partially, caught up by late payments. As mentioned above, membership fees represent 45% of the unrestricted resources of ICOMOS, a very significant share.

- The postponement of some projects (Connecting Practice Phase IV, Innova Concrete for instance) will also have negative effects on the 2021 accounts, since the net resources they provide are only recorded in the end. Therefore, if these projects are carried out over 2022 instead of ending in 2021 as initially expected, the budgeted corresponding income will be carried forward to next year.
- The slowdown of other activities (such World Heritage monitoring missions organized by UNESCO) will also have a negative impact because the overhead they procure is a proportional function of volume.
- The reserves built up over the last few years allow us to cope easily with this situation in the short term, but it is clear that a return to the pre-COVID level of contributions and activities is a sine qua non condition for the survival of ICOMOS.

3/ TRIENNIAL BUDGET 2021-2024

- At this time of the year, the draft budget is still only an estimate that will need to be refined before being presented to the Board.
- In view of the current context and uncertainties (will the pace of activity quickly return to its pre-COVID level?), it did not seem useful to present a detailed three-year budget. By trying to be too precise, we risk relying on arbitrary assumptions...
- Only the 2022 budget proposal is therefore presented in its detailed form. The basic assumption is that contributions will return to their 2019 level. It may be a little optimistic, but we will all have to succeed in making reality converge towards this optimistic scenario: it is simply, as stated above, a question of survival for the organization.
- For 2023 and 2024, the central assumptions underlying the simplified budgets that are presented are:
 - Cost growth :
 - Personnel: 1.5% per year
 - Computer and internet: 1.5% per year
 - Revenue growth
 - Membership fees: 1,5% per year

4-2 C Commentaires additionnels sur :

- Les comptes 2020
- L'exercice 2021 en cours
- Le budget triennal 2021-2024
- The Three-Year Budget 2021-2024

1/ COMPTES 2020

- Les comptes annuels 2020 ont été présentés au Conseil d'Administration en mars le 9 mars 2020
- L'exercice 2020 s'est terminé à l'équilibre, avec un résultat net 5,758€ de (contre 81,426€ l'an dernier).
- La pandémie de COVID a eu un impact modéré sur les comptes 2020 puisqu'elle s'est déclenchée seulement en mars 2020, soit après le renouvellement des cotisations annuelles des membres : le montant des cotisations annuelles reversées par les Comités Nationaux pour 2020 est donc quasiment stable, à 439, 830 € (contre 446,845€ en 2019). Pour mémoire, les cotisations annuelles de nos membres représentent environ 45% de nos ressources non affectées.
- Par ailleurs, la plupart des activités ayant été ralenties ou reportées, la pandémie a eu pour effet de réduire les achats et autres charges externes : l'ensemble de ces charges se monte à 850,969€ en 2020 (contre 885,100€ en 2019).
- Les charges de personnel ont été également bien contenues en 2020 puisqu'elles s'élèvent à 454,506€ contre 465,886€ en 2019.
- Du fait de la générosité de l'État français, qui nous permet d'occuper à titre gratuit des locaux agréables sur le site de la Médiathèque du patrimoine, seules les charges d'entretien et de maintenance nous incombent (soit 42,454€ en 2020).
- Il faut noter aussi que la pandémie a entraîné le report du jugement en appel attendu dans le cadre d'une action judiciaire d'une salariée licenciée en 2018. La provision exceptionnelle de 81,000€ qui avait été passée pour couvrir ce risque a par conséquent été maintenue.

2/ EXERCICE 2021

- Les effets de la crise sanitaire vont se faire plus lourdement sentir sur les comptes 2021.
- Il apparait en effet possible à ce jour que nous terminions l'exercice 2021 avec un déficit de l'ordre de 50,000€ à 100,000€.
- Ce déficit sera principalement le résultat de 2 facteurs, la baisse des cotisations annuelles des membres d'une part, et le report de projets et la diminution du niveau de certaines activités de l'autre.
- En ce qui concerne la baisse des cotisations annuelles, le montant des cotisations encaissées est, à ce jour environ 15% inférieur à l'an passé à la même date. C'est une baisse significative, même si nous espérons qu'elle sera, au moins partiellement, compensée par des paiements

tardifs. Comme mentionné plus haut, les cotisations représentent 45% des ressources non affectées de l'ICOMOS, soit une part très significative.

- Le report de certains projets (Connecting Practice phase IV, Innova Concrete par exemple) aura également des effets négatifs sur les comptes 2021. En effet les ressources nettes qu'ils procurent à l'ICOMOS ne sont enregistrées dans nos comptes annuels qu'in fine. Par conséquent, dès lors que ces projets ne sont pas clôturés en 2021 comme escompté initialement mais seulement en 2022, le résultat budgété correspondant est reporté sur 2022.
- De même le ralentissement de certaines activités (missions de suivi pour le patrimoine mondial notamment) a des conséquences négatives sur le résultat de l'exercice puisque la marge qu'elles procurent est directement proportionnelle au volume.
- Les réserves constituées au cours des dernières années nous permettent de faire confortablement face à cette situation à court terme mais il est clair que le retour au niveau pré-COVID des cotisations et du niveau d'activités est une condition sine qua none de survie de l'ICOMOS.

3/ BUDGET TRIENNAL 2022-2024

- A cette période de l'année, le projet de budget n'est encore qu'une estimation qui devra être affinée avant d'être présentée au Conseil d'administration.
- Au vu du contexte actuel et des incertitudes (le rythme des activités va-t-il rapidement retrouver son niveau d'avant COVID ?), il n'a pas paru utile de présenter un budget triennal détaillé. A chercher à être trop précis, on risque de s'appuyer sur des hypothèses arbitraires...
- Seul le projet de budget 2022 est donc présenté dans sa forme détaillée. L'hypothèse de base est celle d'un retour des cotisations à leur niveau de 2019. Elle est peut-être un peu optimisme mais il nous faudra tous réussir à faire converger la réalité vers ce scénario optimiste : c'est tout simplement, comme on l'a dit plus haut, une question de survie de l'organisation.
- Pour 2023 et 2024, les hypothèses centrales qui sous-tendent les budgets simplifiés qui sont présentés sont les suivantes :
 - Croissance des coûts :
 - Personnel : 1,5 % par an
 - Informatique et internet : 1,5% par an
 - Croissance des revenus
 - Cotisations des Comités : 1% par an